



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-08

Membres : 11
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mille vingt-quatre le 18 mars, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 19h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 14 mars 2024

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Duhamel Marie-Laure, Turbiez Chantal, Marcais Bertrand, Landeau Aurore, Brard Michel, Maligne Francis

Excusés : Champroy Nahoum

Madame Landeau est nommée secrétaire de séance

Concertation sur le temps scolaire pour 4 jours ou 4.5 jours d'école à partir de l'année 2024-2025

Monsieur le Maire rappelle que tous les 3 ans, il convient de réinterroger l'ensemble des acteurs (mairie, directeur des établissements scolaire...) quant au souhait de renouveler où de modifier les horaires scolaires.

Lors de la commission scolaire du mercredi 13 mars, les membres souhaitaient maintenir les temps scolaires à 4.5 jours.

Le conseil municipal après discussion, délibère à l'unanimité :

- Le maintien de 4.5 jours d'école.
- Souhaite suivre la majorité suite à la consultation des parents d'élèves et des enseignants, le conseil d'école se réunissant le 19 mars 2024.
- Autorise M le Maire à remplir et signer les documents en suivant l'avis majoritaire.

SECRETARE DE SEANCE



Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
Au CHATENET en DOGNON, le 14 mars 2024
Le MAIRE, Valadas Hervé

